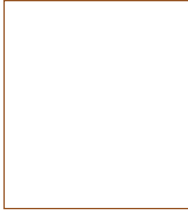




Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin / Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin

Numéro 121 - Printemps 2012

PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

rue d'Engihoul, 6
4550 Saint-Séverin
Tél. : 04.371.37.02

E-mail :

ppna@swing.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Jean Fonzé

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Albert Cavicchia
Isabelle Guillaume

***Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie***

Sommaire

Éditorial

RCU, les nouvelles exigences
de la Région Wallonne3

Vie de l'Association

Notre assemblée générale statutaire
du lundi 13 février 2012.....5

Notre histoire locale

Notices historiques sur le Condroz
(chapitre 0). Histoire populaire9

Vie de l'Association

Balade de printemps.....12

Environnement général

Initiative citoyenne :
le nucléaire en ligne de mire ?12
Des milliers de hannetons13

Nature

Le chêne15

RCU, les nouvelles exigences de la Région Wallonne

Dans notre bulletin de l'été 2010, nous exprimions notre vive satisfaction au sujet de l'adoption par le pouvoir communal nandrinois d'un Règlement Communal d'Urbanisme. Il s'agit là d'un outil précieux et indispensable pour gérer l'aménagement du territoire de nos villages et freiner l'urbanisation intensive et dévastatrice de notre patrimoine rural.

Hélas, les propositions nandrinoises de RCU ont été rejetées par les ministres wallons compétents. Des aménagements sont exigés qui entraîneront fatalement le retard de sa mise en application effective. Ils concernent, notamment, la densification de l'habitat. Le gouvernement wallon exige une plus grande densification, celle-ci s'élevant même, aux dires de certains, au doublement des propositions communales dans le respect de certaines conditions, notamment concernant la mobilité.

La Région Wallonne souhaite aussi imposer des "noyaux d'habitat" dans les villages et aux alentours immédiats de leur centre, la construction de maisons mitoyennes, etc.

En ce qui concerne cette dernière recommandation (exigence ?), nous sommes quelque peu perplexes. D'aucuns condamnent, en effet, la préférence donnée, depuis quelques décennies, à la construction de maisons quatre façades au nom de la lutte, louable et nécessaire, contre le réchauffement climatique, arguant que les habitations mitoyennes permettraient de réduire la consommation d'énergie fossile et donc de diminuer les rejets de CO₂. Sans doute, à première vue, l'argument semble logique. Mais, à la réflexion, les lotisseurs ne se frottent-ils pas les mains à la pensée qu'ils pourraient désormais construire trois ou quatre habitations, au lieu de deux (à quatre façades) sur la superficie de deux parcelles de dimensions

moyennes ? Quel bénéfice cette solution entraînerait-elle en ce qui concerne les émissions de CO₂ puisqu'elle permettrait un plus grand nombre de maisons ?

Nous pensons qu'il serait plus judicieux d'adopter une politique réaliste, c'est-à-dire prévoir des disponibilités foncières permettant de répondre à des demandes limitées en veillant à juguler les appétits débridés, déraisonnables des lotisseurs potentiels. Or, il nous revient que les projets de lotissements, à Nandrin, pour les vingt-cinq années à venir sont excessifs et s'inscrivent dès lors dans la continuation d'un mouvement d'urbanisation intensif amorcé dans les années septante.

Le ministre Henry souhaite aussi déterminer sur le territoire des communes wallonnes des périmètres précis destinés à l'habitat en densifiant ce que l'on a baptisé des "noyaux d'habitat" en lisière des villages. Cela mettrait un terme aux constructions situées en ruban le long des voiries, ce qui indéniablement aurait un impact paysager très positif en milieu rural. En effet, trop de paysages remarquables ont été détruits ou sont menacés par ce choix de bâtir. Que le ministre s'en remette à "l'intuition" des mandataires communaux pour définir ces périmètres ou "lieux de centralité" dans leur entité est évidemment louable, car les responsables communaux sont les personnes qui connaissent le mieux leur village. Il serait regrettable que des noyaux d'habitat soient imposés par le gouvernement régional. Il s'agirait, en effet, comme le craignent certains mandataires communaux, d'une nouvelle atteinte à l'autonomie communale.

Mais, ne soyons pas angéliques, cette confiance accordée aux élus communaux implique, de leur part, une grande responsabilité patrimoniale pour l'avenir de leur territoire. Dans le passé, trop de laxisme, trop d'arbitraire et de favoritisme ont permis que de nombreux villages wallons aient été irrémédiablement abîmés. Ce reproche s'adresse aussi aux niveaux politiques supérieurs, provinciaux et régionaux. Il y a assez d'exemples où des soupçons de lobbying nous interpellent, à tort ou à raison.

Nous rappellerons, à nouveau, que s'il est impossible (?) de s'opposer à la boulimie féroce des lotisseurs en pleine campagne, nous préférons, évidemment, une certaine densification modeste, limitée, responsable, dans et à la périphérie des villages en veillant

à freiner l'urbanisation abusive de nos villages. Cela exclut, par conséquent, l'aménagement de grands lotissements rassemblant près d'une centaine de logements, tel que celui que l'on projette à Fraineux. Ce dernier est, d'ailleurs, unanimement rejeté par les riverains qui craignent, à juste titre, la perturbation de leur cadre de vie. ■

Vie de l'Association

Notre assemblée générale statutaire du lundi 13 février 2012

1) Accueil des membres

André nous explique comment va se dérouler cette réunion ; il présentera d'abord "le rapport moral du président", ensuite, Laurent notre trésorier nous communiquera le rapport financier de l'association. Après ces deux points statutaires, le président nous informera des projets du PPNa et sollicitera les propositions éventuelles des membres. Nous aborderons un point important des statuts qui est le renouvellement du C.A. et appel aux candidatures. Nous terminerons cette réunion par le verre de l'amitié et la projection d'une vidéo qui est un condensé d'une émission d'ARTE concernant Monsanto et les OGM.

2) Rapport moral du Président

- a) Présentation du C.A. de l'association.
- b) Description du fonctionnement : réunion du C.A. les 4^e mardis du mois à 20 h dans un local de l'école Saint-Martin. Les réunions durent en général jusqu'à 22 h 30. L'année passée, il y a eu 9 réunions du C.A. plus une Assemblée générale.
- c) Actions de l'association en 2011.
 - Rénovation de la croix du bourgmestre Botin. Situé dans l'ancien cimetière de Saint-Séverin, ce projet nous a fort accaparés l'an passé (courriers, visite du site, rencontres avec le Petit Patrimoine Wallon et avec la restauratrice Mme DeBelder...). La restauration est pratiquement terminée, nous attendons la fin de l'hiver pour voir si la réparation a bien tenu.

- Balisage de la balade de Yernée (9,1 km). Après avoir reçu toutes les autorisations, nous avons procédé au balisage officiel (choix du losange rouge) et nous avons inauguré la balade le 5 février.
- Balade de Villers. Remplacement de balises vandalisées ; il faudra également prévoir le remplacement de la balise didactique située aux pieds de la Rochette.
- Balades organisées par le PPNa.
 - hiver 2010, Fraiture vers Favennes (25 participants).
 - printemps 2011, Tinlot via Terwagne et Ramelot (un peu longue).
 - été 2011, Saint-Séverin , rue du Bosquet vers Aux-Houx.
 - automne 2011, Villers via Modave vers les Rochettes.
 - hiver 2011, inauguration de la balade de Yernée (17 participants).
- Débroussaillage et achèvement du balisage de la balade de Villers (le long du ruisseau de La Forge).
- Cartes balade de Saint-Séverin fournies à la librairie Noël et à la commune (M. Hermia).
- Inventaire des chapelles sur le territoire de la commune. Les porteurs du projet sont Isabelle et Laurent avec le concours du C.A.
- Prévision de la publication d'un bulletin spécial reprenant toutes les chapelles avec leur historique le plus complet possible.
- Lancement d'un appel à nos concitoyens qui pourraient fournir le plus de renseignements possible (affichage sur les chapelles + publication dans la presse).
- En collaboration avec le CPAS (été solidaire) pour une partie nous avons fait un entretien des chapelles de Yernée et de Saint-Donat à Saint-Séverin.
- Action "Paysages" initiée par le G.A.L. Pour le GAL Condroz, nous avons réalisé un DVD de photos avec commentaires sur Nandrin. Madame Legast (GAL) organise à la Nandrinoise une assemblée pour faire la synthèse de l'action.
- Sollicitations de collaborations.
 - Par la commune :
 - petit patrimoine funéraire (en attente des directives RW)
 - liste des arbres remarquables.
 - Par le G.A.L. : paysages remarquables :
 - recensement des chemins.

- Rencontres et contacts :
 - Mlle Keysers (GAL) reçue en séance pour nous présenter du projet des chemins.
 - Mme De Potter (membre PPNa) pour nous sensibiliser à l'action "Paysages remarquables".
 - Notre secrétaire a rencontré Mme Rome-Souris pour l'entretenir du tribunal de Nandrin dont le grand-père y était juge.
 - M. Jaminon, membre très actif au niveau des lotissements qui menacent la commune.
 - Claude et Jean F. ont participé à une réunion I.E.W. organisée à Liège.
- Barbecue traditionnel. Organisé comme chaque année au début du mois de juillet, il nous permet de rencontrer quelques membres du PPNa dans une atmosphère conviviale. L'endroit cette année était le jardin du presbytère de Saint-Séverin (non occupé à ce moment) dont l'accès nous avait été permis gracieusement par la Fabrique d'Église de Saint-Séverin.
- Courriers : Commune, Inter Environnement Wallonie, Greffe de Huy, Poste, Qualité Village Wallonie, Ligue Belge de Protection des Oiseaux.
- Le bulletin de contact trimestriel. Il monopolise beaucoup d'énergie, car il implique la rédaction des articles, la mise en page, son impression et la distribution. Il représente un élément essentiel dans la vie de notre association, car c'est un contact privilégié avec nos membres.

3) *Rapport financier*

RECETTES		DÉPENSES	
Report exercice 2010	3471.13	Bulletin	257.73
Cotisations	513.00	Site Internet	14.35
Barbecue 10 juillet 2011	70.81	Secrétariat	9.74
		Frais réunions	82.09
Total	4054.94	Balises promenades	161.43
		Subs. Natagora	20.00
		Dépôt des statuts	114.59
		Divers	29.50
		Frais banque	2.19
			<hr/>
		Total	691.62
			3471.13
		En caisse	3363.32
			<hr/>
		Total	4054.94

4) Projets pour l'année en cours

- Le bulletin, bien sûr.
- Terminer l'inventaire du cimetière.
- Réaliser le balisage d'une balade à Villers et une à Nandrin.
- Réaliser un dépliant pratique des balades de Villers et de Yernée.
- Réaliser un bulletin spécial sur les chapelles.
- Réaliser un bulletin spécial, voire un livre avec le soutien de la Commune, rassemblant toutes données historiques, géographiques, touristiques que nous possédons.
- Réaliser un inventaire des anciennes pompes publiques de distribution d'eau.
- Entretenir le balisage des balades officielles et progressivement officialiser les autres.

Tous ces projets ne seront pas nécessairement réalisés, ils sont tributaires de nombreux facteurs dont la disponibilité des membres.

5) Renouvellement du C.A.

Conformément à nos statuts, nous actons la démission de Laurent Hofinger, Albert Cavicchia et Jean Fonzé. Ces membres sont démissionnaires et rééligibles. Il n'y a eu aucune candidature nouvelle et donc le C.A. actuel est reconduit. Dans un premier temps, nous pensions que M. Olivier Packu serait intéressé, mais son emploi du temps ne lui permet pas un suivi régulier, mais il veut bien aider le C.A. ponctuellement.

6) Verre de l'amitié

Comme d'habitude, Claude s'est occupé de l'approvisionnement.

7) Projection d'une vidéo sur Monsanto et les OGM, condensé d'une émission de ARTE réalisée par Jean Fonzé

8) Clôture de l'A.G. vers 23 h 30



Notices historiques sur le Condroz (chapitre 0) Histoire populaire

par l'Abbé G. Boniver, curé de Warzée (1926).

Temps préhistoriques, premiers habitants

Il y a environ deux mille ans, les provinces des Flandres, d'Anvers, ainsi qu'une partie du Brabant et du Limbourg n'étaient pas habitées, parce qu'elles étaient envahies par les eaux et les marais.

Au milieu de cette première région, s'élevait, à une hauteur moyenne de 20 à 25 mètres, une chaîne de collines qui marquaient la limite des terres hautes. Ces collines s'adossaient à deux larges plateaux, à savoir : le Hainaut et l'ancienne Hesbaye (c'est-à-dire le massif compris entre la Meuse, le Démer et la Senne). Au sud de la Sambre et de la Meuse commençait le pays des Ardennes, qui comprenait la région condruzienne.

Les premiers habitants de cette région n'ont guère laissé d'autres traces que des armes et les objets de pierre de silex qu'on trouve au fond des cavernes.

L'imagination populaire a souvent appelé les habitants des cavernes du nom légendaire de "nutons" ou "sotais" dont on fixe le séjour dans les grottes que l'on trouve un peu partout, par exemple à Modave, à Remouchamps, etc.

Des fouilles fécondes opérées dans ces diverses grottes par le docteur Smerling, de Liège, vers 1830, ensuite par le docteur Tihon, de Theux, par I. Lamal-Nandrin, par M. Bulot, ont amené au jour des milliers de pierres de silex travaillées par la main des hommes pour en confectionner des "nuclei" (casse-têtes), des couteaux, scies, grattoirs, flèches, etc., à une époque où le fer n'était pas encore

connu. On a retrouvé également quantité d'ossements d'animaux, tels que le mammoth, le grand ours des cavernes, le rhinocéros, l'hyène tachetée, le lion, l'antilope, le renne, etc., dont la chair a servi d'aliment à nos ancêtres des cavernes. L'on peut voir, au Musée Archéologique liégeois, les nombreux silex retrouvés dans les cavernes de la province de Liège.

On doit conclure que notre région a été habitée par l'homme dans les temps les plus reculés de l'humanité, c'est-à-dire aux époques préhistoriques ! Ces silex retrouvés dans le limon quaternaire sont les seuls vestiges constituant les éléments qui permettent de se représenter l'état social pendant ce stade reculé de la civilisation.

Nos ancêtres d'alors n'avaient, pour se nourrir et pour se vêtir, que la chair et la peau des bêtes dont ils parvenaient à se saisir, soit en leur tendant des pièges puissants, ou en creusant des fosses profondes sur leurs passages habituels, soit en les tuant au moyen de flèches. Les conditions du "struggle for life" devaient être, on le conçoit, bien pénibles ! On s'imagine sans peine combien difficiles et périlleux devaient être les voyages à travers les régions boisées de la Belgique préhistorique, dans des chemins primitifs et peu sûrs !... Quel courage devaient déployer les hommes pour entreprendre des voyages, lorsqu'ils n'avaient que leurs bras vigoureux armés de bâtons et leurs armes de pierre pour se défendre contre la férocité des animaux sauvages.

Naguère, des fouilles, entreprises au village de Remouchamps (en dehors de la grotte) sous la direction de M. de Loë, ont révélé la présence de foyers préhistoriques. Ces foyers étaient formés de galets de rivière, enfouis à 80 centimètres du niveau du sol actuel, et comptaient environ un mètre et demi de diamètre. Les galets étaient rongés par le feu et révélaient des traces de charbon de bois ; ils reposaient sur un lit de silex taillés et dont l'épaisseur variait de 20 à 30 centimètres ; ce qui prouve un assez long séjour de l'homme en cet endroit. La couche de silex s'étend elle-même sous une couche de limon des pentes, de 40 centimètres d'épaisseur, en dessous de laquelle se trouve le cailloutis de la rivière.

Cette découverte est importante, car elle nous fait connaître une époque de transition entre la période glaciaire ou "âge du renne" et la

période néolithique, ou "âge de la pierre taillée". Dans la grotte même de Remouchamps, on avait précédemment trouvé des ossements d'animaux appartenant aux deux âges, mais point de trace d'industrie humaine intermédiaire.

La dernière découverte comble cet hiatus, car les silex taillés trouvés sous les foyers, appartiennent à l'industrie tardenoisienne ou microlithique, tout à fait primitive et remonte à la plus haute antiquité. Les hommes qui, durant l'époque glaciaire, vivaient dans les cavernes, se sont, à l'époque qui nous occupe, installés dans des huttes, sans toutefois se hasarder trop loin des grottes, afin d'y trouver un refuge en cas de besoin. Les silex qui environnent les foyers découverts sont tout à fait rudimentaires. Plus tard, lorsque les hommes, encouragés par la clémence du climat, se répandirent sur les plateaux, leur industrie s'affina (M. E. Rahir).

Dans la suite des temps, des groupes plus nombreux et mieux connus vinrent s'établir dans le pays... C'était des Gaëls (ou celtes), race belliqueuse qui se répandit dans l'Ouest de l'Europe et de laquelle vint le nom de "Gaule". Elle possédait des troupeaux et connaissait un peu l'agriculture. Les auteurs grecs et latins dépeignent ces guerriers comme blonds et de forte stature ; et la science moderne a découvert qu'ils venaient du Nord-Ouest de l'Asie, où s'était formée, entre la mer Caspienne et l'Inde, la grande famille des peuples qui prenaient le nom d'Ariens. Les Gaëls appartenaient à cette famille, mais ils s'en étaient séparés de bonne heure, ainsi que l'attestait la forme de leur langue, moins parfaite que celle d'autres nations de même origine, telles que les Germains et les Persans.

Quelles furent précisément les nations celtiques qui s'établirent jusqu'à l'Ardenne et au Rhin ? On l'ignore, car un second essaim arrivé de l'Est et qui portait le nom de "Belges" s'implanta dans le pays et finit par se fondre avec les premiers occupants. Plus tard, de nouveaux essaims arrivèrent d'au-delà du Rhin ; c'était les "Germains". Et ce furent ces derniers qui finirent par dominer. Néanmoins, ils s'unirent aux peuples du Nord de la Gaule un peu plus d'un siècle avant notre ère, pour repousser les invasions des Cimbres et des Teutons ; et ces peuplades finirent par être englobées sous le nom de "Belges" (Moke). ■

Balade de printemps

Quand :

le **dimanche 13 mai 2012** à 14 h.

Durée : environ 2 heures.

Difficulté : facile.

Lieu : *Vervoz* (entité de Clavier) : très joli site avec château et étang.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".
Départ en voiture vers Vervoz.

Public cible : ouvert à tous.



Environnement général

Initiative citoyenne : le nucléaire en ligne de mire ?

Le chancelier autrichien s'attend à une campagne de pétitions contre l'énergie nucléaire dans l'Union européenne en 2012, affirme-t-il dans une interview publiée dans le journal "Osterreich". Dans le cadre du traité de Lisbonne, le processus d'"initiative citoyenne" prévoit que des pétitions qui recueillent un million de signatures peuvent contraindre la Commission européenne à formuler des propositions législatives.

Selon Werner Faymann, cette disposition sera ratifiée d'ici le mois de juin et devrait conduire les militants antinucléaires à lancer immédiatement une campagne collective de signatures. "L'objectif est que toute l'Europe abandonne l'énergie nucléaire, et de ne plus avoir la moindre centrale dans l'UE. Le chemin sera long, mais l'argent devrait immédiatement être consacré uniquement à la sécurité et au plan de sortie (du nucléaire)", ajoute-t-il. L'Autriche est hostile à l'énergie nucléaire et a interdit les centrales en 1974. Dans une

interview distincte, le ministre autrichien de l'Environnement, Nikolaus Berlakovitch, indique que son pays n'importera plus d'énergie nucléaire le jour où il produira suffisamment d'énergie renouvelable pour devenir un pays exportateur, ce qui pourrait survenir en 2014 et 2015.

La Libre Belgique, 13 mars 2012.

Des milliers de hannetons

Les hannetons sont de retour. Dans certains coins, on les compte par centaines, par milliers. Une invasion sans conséquence, si ce n'est à l'heure de boire le pastis. Regardez bien cette photo...



Cils de star, grands yeux noirs passés au gloss, chevelure de sage... Belle gueule, non ? Bon, c'est vrai : ses grosses pattes poilues et crochues lui donnent un air d'alien. Il n'en n'a pourtant pas le caractère : plutôt phytophage, extrêmement débonnaire, ne possédant pas de dard, le hanneton n'est pas dangereux pour l'homme, pas nuisible pour les animaux.

"Je n'avais jamais vu ça"

Seul problème : son éclosion super-synchronisée cette année, à cause des fortes chaleurs du printemps. Au point que certains abords de maisons ressemblent à une ruche dans laquelle on aurait trébuché.

"Ils sortent tous les soirs, peu après le coucher de soleil, explique Benoît (Namur). Je n'avais jamais vu ça. Ils sont des centaines, voire des milliers, à tourbillonner autour des arbres et des toits des maisons du quartier. Ou autour de vous, dès que vous mettez un pied dehors. Tout juste si l'on peut encore prendre le pastis tranquillement."

Une boisson à base d'eau, certes, mais dont on connaît les méfaits des herbes en cas de consommation enthousiaste. Ce n'est toutefois pas le cas ici. Aux facultés de Gembloux, on explique le phénomène de façon scientifique.

"Le cycle de reproduction du hanneton est assez particulier, explique Frédéric Francis, professeur d'entomologie à Gembloux Agro-Bio Tech (ULg). Après la ponte - qui se fait dans le sol -, les larves s'y développent durant trois ans. Et c'est au bout de cette troisième année, au printemps, souvent entre mai et juin, que les adultes sortent."

Le printemps chaud que l'on a connu a donc fait le reste. Les températures ont agi sur la maturation des larves.

"Des changements de température marqués ou un temps moins bon auraient amené un étalement un plus long entre ces éclosions, développe Frédéric Francis. Mais ici, ce coup de pouce a entraîné leur synchronisation."

Comme des bombardiers

Conséquence : des milliers de bestioles sont sorties de terre et ont fait leur premier vol en même temps. Et là, rien à voir avec la trajectoire précise de la guêpe.

"Ils sont assez patauds, note Benoît, qui, visiblement, a passé pas mal de temps à les observer. Leur vol est assez lourd ; ils ont du mal à éviter un obstacle imprévu. Si vous vous baladez dans le jardin à la tombée du jour, c'est clair : vous en prenez systématiquement dans la figure."

Une collision qui peut faire peur : avec leur gros corps (entre 2 et 3 cm de long, pour un de large) et leur vol assez lent, les hannetons ont tout du bombardier. D'autant que leur vrombissement fait inévitablement penser à un moteur diesel des années 70. *"Mais il n'y a aucune crainte à avoir, rappelle encore Frédéric Francis. Ils sont vraiment inoffensifs."*

Source : L'Avenir, Yves Raisière

Le chêne

Nom latin : *quercus* (n.f.).

Description

Le chêne est présent dans tout l'hémisphère nord. Il comprend des espèces à feuilles caduques et d'autres aux feuilles persistantes (région méditerranéenne). Certaines espèces peuvent atteindre plusieurs dizaines de mètres de haut (tel le chêne sessile), mais il existe aussi des arbrisseaux (chêne kermès).

Les feuilles sont entières avec un bord lisse ou denté, situées à l'extrémité d'un pétiole plus ou moins long selon l'espèce.

Le fruit est un akène, appelé gland, il est fixé dans une structure appelée cupule. Chaque gland contient une graine.

Espèces

Il existe de nombreuses espèces de chênes. Le genre compte, en effet, plus de 550 espèces. Citons les plus connus :

- le chêne sessile ou rouvre ;
- le chêne pédonculé ou chêne blanc ;
- le chêne-liège ;
- le chêne rouge ou noir d'Amérique ;
- le chêne blanc...

Le chêne sessile et le chêne pédonculé sont les espèces que nous rencontrons principalement dans nos régions.

Croissance

Le chêne est un arbre fragile pendant ses premières années de vie. Il a besoin de beaucoup d'eau et d'un environnement boisé pour se protéger des méfaits du soleil.

Vie

Certaines variétés, comme le chêne pédonculé, peuvent vivre 1 100 ans ! En Europe, le plus vieux chêne daterait de Charlemagne (†814 à Aix-la-Chapelle).

En Belgique, Liernu, commune d'Éghezée dans le Namurois, a le bonheur d'abriter l'arbre le plus fameux de Belgique, dénommé d'ailleurs "Gros-Chêne de Liernu". C'est véritablement le géant du pays ; ses dimensions sont considérables : une circonférence de plus de 14 mètres au sol et de près de 11 mètres à 1 mètre de haut, une couronne de plus de 20 mètres de diamètre, et une hauteur totale de 19 mètres. À défaut d'être l'arbre le plus élevé, c'est assurément le plus massif. On dit également qu'il serait le plus vieux et qu'il pourrait avoir 1000 ans.

Histoire

- Dans la mythologie grecque, le chêne était associé à Zeus, dieu du tonnerre, parce qu'il est rarement frappé par la foudre et chez les Germains au dieu Donar, dieu de la foudre (cf. en allemand : Donner = le tonnerre).
- Dans la mythologie romaine, c'est l'arbre de Jupiter. On tressait des rameaux de chêne en couronne pour les guerriers valeureux (cf. le képi des généraux).
- Chez les Celtes, les druides procédaient à la cueillette du gui sacré dans les chênes, où il pousse très rarement, à l'aide d'une faucille en or.
- Le chêne était donc un arbre sacré chez les Romains, les Celtes et les Germains. Il symbolisait la virilité, la force, l'endurance et la longévité.
- En France, le roi saint Louis rendait la justice sous un chêne majestueux.
- En Angleterre, Robin des Bois, avait son quartier général dans un chêne de la forêt de Sherwood.

Le chêne sessile, aussi appelé chêne rouvre

C'est l'arbre classique de nos forêts. Il se rencontre surtout dans le Condroz, la Famenne et la Fagne ardennaise.

- Il a une très grande longévité : plus de 500 ans.
- Sa hauteur maximale est de 30 à 35 m, parfois même 50 m.
- Ses bourgeons sont ovoïdes, pointus et bruns.
- Ses **feuilles**, caduques, ont un long pédoncule comportant 7 à 12 lobes réguliers.
- Son **fruit**, le gland mesure de 1 à 2 cm de long, il est inséré directement sur le rameau sans pédoncule. Il est mûr en septembre. Un chêne adulte peut en produire 50 000.
- Son **écorce** est grisâtre, fissurée longitudinalement.
- Sa cime est composée de grosses branches principales noueuses et horizontales.
- Son bois est de couleur jaune brun clair ; il est dur et dense.
- Il libère son pollen à la mi-mai chez nous.

Signalons que le chêne sessile est l'arbre national du Pays de Galles.

Usages multiples :

- Il fournit un bois de très bonne qualité, très durable, aux multiples usages : ébénisterie, menuiserie, tonnellerie, parqueterie, sculpture... De plus, il a été fort utilisé dans la construction navale. Enfin, c'est un excellent bois de chauffage.
- Son écorce est utilisée pour tanner le cuir.
- Quant au gland, riche en amidon, il servait à engraisser les porcs et, torréfié, il constituait un substitut du café.

Le chêne pédonculé

Il doit son nom au long pédoncule qui soutient le gland.

- C'est le chêne le plus répandu en Europe.
- Sa longévité est étonnante : de 500 à 1000 ans !
- Il atteint la hauteur de 25 à 35 mètres.
- Ses **feuilles** d'un vert mat au dessus sont plus pâles en dessous, elles sont alternes avec un très court pétiole et comportent des oreillettes dont les lobes sont peu marqués, mais dont les nervures sont saillantes.

- Ses **glands**, ovoïdes, mesurent de 1 à 3 cm, ils sont généralement groupés par deux et portés par un long pédoncule de 2 à 10 cm. Ils sont enchâssés dans une cupule jusqu'au quart de leur grandeur.
- Ses bourgeons sont ovoïdes, comme ses fruits.
- Son **écorce** est lisse quand il est jeune, mais elle devient très crevassée avec des sillons horizontaux à partir de 20 ou 30 ans.
- À l'état naturel, ses branches massives et tortueuses se développent très bas sur le tronc.
- C'est une espèce héliophile (qui aime le soleil) qui se développe sur des sols variés.
- Ses racines puissantes s'enfoncent profondément dans le sol.
- Il possède des tanins qui donnent au vin des arômes particuliers.

Habitat

Le chêne pédonculé est très commun dans les plaines d'Europe du Nord. Il occupe préférentiellement le fond des vallées et les grandes plaines ; le chêne sessile est le plus commun dans les régions de plateaux et de colline, mais les deux espèces cohabitent souvent. En Belgique, il se rencontre plutôt dans l'Entre-Sambre et Meuse.

Le chêne rouge ou chêne d'Amérique

Il doit son nom à la teinte rougeâtre de son bois. Il provient de l'est de l'Amérique du Nord ; il a été introduit en Europe dès 1724, notamment parce que sa croissance est plus rapide que celle des chênes rustiques.

Caractéristiques

- Il a une longévité de 200 à 500 ans.
- Son tronc est droit, son écorce grise et lisse (comme celle du hêtre).
- Ses **feuilles** sont caduques, plus larges, plus grandes et moins découpées que celles des chênes rustiques. Elles sont vert jaunâtre et plus pâles en dessous et, en automne, elles prennent une belle coloration pourpre.
- Ses **fruits** : le gland est de couleur brun rouge, et sa forme est ronde. Il est long de 2 cm environ, enserré dans une capsule large et plate ne couvrant que le sommet du gland.

- Son bois, dont le grain est moins serré que celui des chênes européens, est de couleur rougeâtre ; il est utilisé en tonnellerie, en menuiserie et en ébénisterie.

Les maladies du chêne

La maladie de l'encre est une maladie très grave du chêne (et du châtaignier) provoquée par des microorganismes filamenteux, autrefois classés parmi les champignons. Cette maladie est ainsi nommée à cause des suintements de liquide noirâtre, particulièrement le long du tronc, qui se répandent tout autour de l'arbre. Néanmoins, si les châtaigniers, plus sensibles, dépérissent et meurent, le chêne, plus résistant, ne meurt généralement pas. Il semble bien que le réchauffement climatique accroisse le danger d'apparition de cette maladie.

Une autre maladie du chêne est causée par **les pommes du chêne** qui sont, en fait, des galles causées par une espèce d'hyménoptère : les guêpes à galles. La femelle des cochenilles est aussi responsable de la formation de galles. Les galles servaient à fabriquer l'encre d'école : on broyait les noix de galle du chêne afin de libérer de l'acide tannique et ensuite l'on traitait celui-ci par du sulfate ferreux ; on ajoutait alors, après filtration, de la gomme arabique qui assure une bonne tenue sur le papier.

Le chêne pédonculé est lui, sensible à l'**oïdium**.

Différences entre le chêne sessile et le chêne pédonculé

Chêne sessile

Chêne pédonculé

semblables en apparence

- | | |
|---|---|
| - 20 à 40 m de haut | - 25 à 35 m de haut |
| - port régulier | - port irrégulier |
| - pédoncule du gland court | - pédoncule du gland long |
| - pétiole de la feuille court | - pétiole de la feuille long |
| - bord de la feuille régulièrement lobé | - le bord présente plus de nervures intercalaires n'aboutissant pas à un lobe |
| - la base de la feuille a des oreillettes | - la base de la feuille est cunéiforme (triangle) |

- ses feuilles sont espacées
- son écorce est plutôt lisse, légèrement fissurée
- accepte une certaine pauvreté du sol
- supporte une faible alimentation en eau
- ses feuilles s'accrochent au bout des rameaux
- son écorce rugueuse est profondément crevassée
- ses branches sont plus tortueuses
- demande un sol riche
- demande un sol bien alimenté en eau



Le chêne de Liernu

